Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 022-212200042-20260622-2026DELIB88-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE - DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE BÉGARD

SEANCE DU 22 JUIN 2026

Nombre de conseillers en exercice :		27
Nombre de conseillers présents à la séance :		24
Nombre de conseillers absents :		3
Nombre de conseillers ayant donné procuration :		3
Nombre de votants :		27
Date de la convocation	: 16 juin 2026	
Date d'affichage	: 16 juin 2026	

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux juin, à dix-neuf heures trente, le conseil municipal de BÉGARD, dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur HERVÉ GILDAS, Maire.

Présents : HERVÉ Gildas, BRIAND Sandrine, LE MIGNOT Daniel, KERTUDO Maryline, PICART Olivier, TOUDIC Marie Evelyne, ESNEU Pacal, LE POUL Christian, L'HOSTIS Florence, CALLENNEC HUET Edith, BRIER Sandrine, TROGOFF Olivier, MARTIN Sébastien, GUEVELOU Laurent, CHARLIER Claire, LEBOURG Alexis, CRENN Méghane, GEFFROY Séverine, NICOL Marie-Noëlle, HADJADJE Valérie, CLECH Vincent, BICZO Sylviane, BODEVEUR David, LE GALL Maël

Absents : BONIZEC Christel, LE BALCH Elise, COUTELLEC Benoit

Procurations : BONIZEC Christel à BRIAND Sandrine, LE BALCH Elise à CHARLIER Claire, COUTELLEC Benoit à HERVÉ Gildas

Secrétaire de séance : KERTUDO Maryline

N°2026/88

Finances Locales

Budget annexe « Armoripark »
Affectation définitive du résultat 2025 après approbation du compte administratif 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2311-5 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4 ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°2026/11 en date du 6 février 2026 portant reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025 au budget primitif 2026 ;

Vu la délibération du Conseil municipal n°2026/87 en date du 22 juin 2026 approuvant le compte administratif de l'exercice 2025 ;

Considérant que le compte administratif de l'exercice 2025 du budget annexe « Armoripark » fait apparaître les résultats définitifs suivants :

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 022-212200042-20260622-2026DELIB88-DE

ARMORIPARK - RÉSULTATS DÉFINITIFS DE L'EXERCICE

2025	Report 2024	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution 2025	Résultat de Clôture 2025
SECTION DE FONCTIONNEMENT	- 101 893,21 €	- €	- 45 907,08 €	**- 147 800,29 €**
SECTION D'INVESTISSEMENT	114 924,30 €		24 933,57 €	**139 857,87 €**
			TOTAL	**- 7 942,42 €**

Pour information	
INVESTISSEMENT	**Restes à Réaliser**
RECETTES	0,00 €
DÉPENSES	83 881,89 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré avec :

Nombre de suffrages exprimés :	*27*
Votes Pour :	*27*
Votes Contre :	*0*
Abstention :	*0*

- **CONSTATE** les résultats définitifs de l'exercice 2025 tels qu'ils ressortent du compte administratif et présentés dans le tableau ci-dessus ;
- **DÉCIDE** d'affecter définitivement les résultats de l'exercice 2025 du budget annexe « Armoripark » comme suit :

RÉSULTATS DÉFINITIFS :

Déficit de fonctionnement reporté D002 - BP 2026	- 147 800,29 €

Excédent d'investissement reporté R001 - BP 2026	139 857,87 €

- **CONFIRME** les montants repris par anticipation au budget primitif 2026, conformément aux résultats définitifs constatés au compte administratif.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Gildas HERVÉ

MAIRIE DE BÉGARD 22140 (Côtes-d'Armor)

La secrétaire de séance,
Maryline KERTUDO

MAIRIE DE BÉGARD 22140 (Côtes-d'Armor)